

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0654 du 11/06/2019

Arrêté du 11 juin 2019

ARRETE CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTERIM
DE LA DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DU CENTRE - VAL DE LOIRE
ET DU DEPARTEMENT DU LOIRET

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge une administratrice des Finances publiques de l'intérim de la direction régionale des Finances publiques du Centre - Val de Loire et du département du Loiret.

Date d'application : 15/07/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DU CENTRE - VAL DE LOIRE ET DU DÉPARTEMENT DU LOIRET..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE
LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DU CENTRE - VAL DE LOIRE ET DU
DÉPARTEMENT DU LOIRET



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**chargeant une administratrice des finances publiques de l'intérim de la
direction régionale des finances publiques du Centre - Val de Loire et du département du Loiret**

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

Mme Nadine LE MANER, administratrice des finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources à la direction régionale des finances publiques du Centre - Val de Loire et du département du Loiret, est chargée de l'intérim de la direction régionale des finances publiques du Centre - Val de Loire et du département du Loiret, en remplacement de M. Frank MORDACQ.

Article 2

Cette mesure prend effet le 15 juillet 2019.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 11 juin 2019

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART